



Randonnez-vous en Haute-Vienne

Dimanche 7 septembre 2025
22^{ème} édition dans les Monts de Blond



Le Conseil départemental organise ce dimanche 7 septembre la 22^{ème} édition de *Randonnez-vous en Haute-Vienne*, pour la première fois dans les Monts de Blond.

5, 10, 17, ou 27 kilomètres : 2 500 randonneurs se sont inscrits et ont choisi leur parcours afin de découvrir ou redécouvrir les paysages vallonnés de ce massif granitique. Comme l'an passé au Mont Gargan, la jauge maximale de participants a de nouveau été atteinte, preuve que la Haute-Vienne est un formidable terrain de jeux pour la pratique de sports de pleine nature, dont la randonnée.

22 ans et un succès qui ne se dément pas

C'est une histoire qui dure entre l'évènement du Conseil départemental de la Haute-Vienne et les randonneurs. Ils se sont donné rendez-vous pendant les quinze premières années sur les bords du Lac de Saint-Pardoux, propriété du Département, où l'évènement est né, puis chaque année depuis 2019 sur des lieux différents mais tous aussi remarquables : Rochechouart, la Tourbière des Dauges, Châlucaud, l'étang de la Pouge, Le Dorat, le Mont Gargan...

Après une belle édition au Mont Gargan, haut-lieu de la Résistance limousine à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la bataille, Randonnez-vous en Haute-Vienne a pris la direction du nord-ouest du département pour explorer le secteur des Monts de Blond.

Au fil des circuits qui traverseront les communes de Mortemart, Montrol-Sénard, Blond, Cieud et Vaulry, les participants profiteront des multiples intérêts du massif granitique des Monts de Blond : préhistorique, historique, naturel, écologique, architectural et paysager. Un territoire connu pour sa nature légendaire et mystérieuse, entre mégalithes, pierres à légendes et villages typiques.

Randonnez-vous en Haute-Vienne s'inscrit toujours comme LE rendez-vous rando de la rentrée, convivial et ouvert à tous. Au total, ce sont 2 500 personnes qui participent cette année, soit la jauge maximale établie afin de respecter les sites naturels traversés et assurer la sécurité de tous. Ces randonneurs seront répartis sur les quatre parcours proposés.

> Des parcours pour tous les randonneurs

❖ 27 km : « Parcours expert » (350 inscrits)

Au départ de la base VTT de Vaulry, ce parcours de 27 kilomètres se révèle technique et comptabilise près de 800 mètres de dénivelé cumulé. Il permet aux participants de découvrir la chapelle Notre Dame, puis les sentiers de Blond, les nombreux jolis hameaux, sans oublier plusieurs pierres à légendes notamment sur le territoire de Cieud, avant de rejoindre le typique village de Montrol-Sénard et enfin Mortemart.

❖ 17 km : « Parcours défi » (700 inscrits)

Au départ de Loutré, hameau de la commune de Cieud, les randonneurs passent près de la Pierre Branlante avant d'arriver sur les rives de l'étang de Fromental. Ils peuvent ensuite observer les nombreuses pierres à légendes qui jalonnent le parcours : Rocher des fées, Chaos du cep, pierre en forme de poisson, ou encore Pierre à sacrifices. Ils marchent sur les pas de nos ancêtres qui nous ont laissé ces menhirs et ces dolmens. C'est ensuite aux abords d'un étang, niché dans un bel écrin de verdure, et situé juste avant la traversée du hameau de Ceinturat que tous peuvent profiter d'un ravitaillement. Ils reprennent leur chemin pour se

diriger vers le village de Montrol-Sénard, véritable musée à ciel ouvert qui a su préserver l'âme et la vie rurale d'antan, avant l'arrivée au cœur de Mortemart.

❖ 10 km : « Parcours découverte » (1100 inscrits)

Au départ du village de Mortemart, cette boucle de 10 kilomètres permet de découvrir toutes les richesses propres aux Monts de Blond. Quelques passages techniques mènent les nombreux participants jusqu'au rocher du Pas de la mule. Puis après un passage au creux d'une forêt, ils empruntent des chemins forestiers avant une pause méritée près de l'étang de Chantecoudert. Ils ont la chance de (re)découvrir Montrol-Sénard, son authenticité et son charme d'antan, avant un retour à Mortemart, l'un des Plus beaux villages de France® !

❖ 5 km : « Parcours évasion » (350 inscrits)

Au départ du village de Mortemart, ce petit circuit réalise une boucle entre Mortemart et Montrol-Sénard. Lors de leur passage au cœur du village de Montrol-Sénard où les attend un ravitaillement, les randonneurs ont le temps de profiter de l'authenticité, de la tranquillité et du patrimoine préservé des lieux. Ce charmant bourg offre une immersion inoubliable dans le passé.

> Les infos pratiques

Un tee-shirt officiel, un gobelet ecocup, un bracelet inviolable pour accéder aux ravitaillements sont remis à chaque participant lors de leur passage à l'accueil.

> Le dispositif de sécurité

La sécurité des randonneurs est assurée par l'Union départementale des premiers secours de la Haute-Vienne (UDPS) et le Conseil départemental qui mobilise des signaleurs bénévoles pour sécuriser les croisements de routes.

Fidèle partenaire de cet évènement, le Comité départemental de randonnée pédestre apporte un conseil technique à l'organisation de la randonnée. Il met également à disposition une trentaine d'adhérents qui accompagne les différents parcours et assure le rôle de serre-file des circuits pour plus de confort et de sécurité.

> Une rando responsable...

L'objectif est bien entendu de préserver les différents espaces naturels empruntés mais aussi de sensibiliser l'ensemble des participants à l'importance du tri grâce aux poubelles de **tri sélectif** disposées sur tous les sites. Un **grand distributeur d'eau** est mis à la disposition des randonneurs pour remplir leurs gourdes dans le bourg de Mortemart. Sur les différents points de ravitaillement, des bonbonnes d'eau sont par ailleurs toujours préférées aux bouteilles pour limiter les déchets.



Par ailleurs, le mode de balisage réutilisable expérimenté pour la première fois en 2022 sur un circuit est désormais déployé sur l'ensemble des parcours.

> ... qui fait la part belle aux produits locaux

Cette année encore le Département a choisi de valoriser les producteurs locaux en proposant un maximum de denrées locales :

- Jus de pommes et limonade - Décojus - Saint-Yrieix-la-Perche (87)
- Jus de pommes bio - Gaec de la Chevêche - Azat-le-Ris (87)
- Gourdes de compotes et pâtes de fruits - Gaec La Trochoise - Troche (19)
- Pommes - Les Vergers de l'Aumallerie - Tersannes (87)
- Poires - Ets Girault - Val d'Issoire (87)
- Tomates cerises - La Petite Ferme - Le Vigen (87)
- Madeleines - Bijou - Saint-Yrieix-la-Perche (87)
- Biscuits et pains - Ferme de la Chouette Blanche - Javerdat (87)
- Baguettes ficelles apéritives - Boulangerie Danielle et Damien - Blond (87)
- Pâtes de fruits - Pâtisserie Sainte-Thérèse - Limoges (87)
- Pâtes de fruits - Le Croquembouche - Limoges (87)

Au pot de l'amitié :

D'autres produits locaux dont la bière de la microbrasserie la Chabrouette de Vaulry seront servis à l'occasion du traditionnel pot de l'amitié clôturant la journée assuré cette année par le traiteur « Au délice gourmand » Karine et Emmanuel Ardillon installés au Dorat.



> ... et valorise un travail quotidien

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) est une compétence obligatoire des Départements dont l'objectif est de protéger un réseau de chemins ruraux utilisés pour la promenade ou la randonnée. Il s'agit aussi d'un support pour politique globale de valorisation et de gestion de

l'espace, favorisant la découverte des sites patrimoniales et naturels ainsi que les paysages ruraux. **En Haute-Vienne, 330 boucles ou linéaires sont inscrits au PDIPR, représentant pas moins de 4 930 kilomètres !** L'inscription de ces circuits au PDIPR fixe le cadre de leur gestion et permet un usage constant de ces derniers par le public dans des conditions optimales, notamment en matière de sécurité grâce au balisage, à l'entretien, aux mesures de police et de promotion etc.

Pour chaque circuit, une convention tripartite entre Département, Communauté de communes et Communes est établie afin de définir les conditions d'aménagement et de valorisation de ces sentiers. Des conventions avec les propriétaires sont également signées pour permettre le passage des randonneurs sur des espaces privés. Parmi les agents du Département, deux chargés de mission randonnée œuvrent pour protéger et valoriser toujours plus de chemins dans le cadre du PDIPR, agrandissant ainsi le terrain de jeu des randonneurs.

> Randonnez-vous en chiffres

2 500 inscrits en 2025

L'organisation de Randonnez-vous en Haute-Vienne nécessite :

150 personnes bénévoles, dont 80 agents du Conseil départemental de la Haute-Vienne ;

59 kilomètres de sentiers balisés pour l'occasion, traversant **cinq communes** différentes.

De nouveau cette année, des personnes habitant à proximité immédiate des parcours ont accepté de laisser passer les marcheurs ou de permettre l'installation des points de ravitaillement sur leurs terrains, renforçant ainsi la convivialité de la journée et la découverte de véritables pépites.

Le programme en une foulée

Attention départ !

9h30 : départ du 27 kilomètres depuis la base VTT de Vaulry

10h30 : départ du 17 kilomètres depuis le lieu-dit Loutré (Cieux)

14h : départ du 10 kilomètres depuis Mortemart

14h30 : départ du 5 kilomètres depuis Mortemart

Après l'effort... le réconfort !

Parce que cette manifestation se veut aussi festive que sportive, des animations sont proposées à partir de 14h puis tout au long de l'après-midi sur la place du Château des Ducs et près de la halle de Mortemart.

Musique et bonne humeur sont au rendez-vous avec **les musiciens du Men in Brass**, ainsi qu'avec le duo **Larissa et Thomas Ezekiel**.

Et aussi sur le village d'animations : du maquillage pour les enfants, des jeux en bois pour petits et grands, la possibilité de s'essayer au golf ou au boomerang avec le golf de Mortemart et l'association Estivol, un photobooth pour repartir avec un sympathique souvenir, le dessinateur Ali Hamra pour se faire « croquer » mais aussi la présence de stands tenus par de multiples partenaires et associations locales : LIMOUSIN nouveaux horizons, Mortemart tourisme en Limousin, le Comité départemental de randonnée, l'association ALEFPA Trail, le centre équestre des Hauts de Blond et le Théâtre du Cloître.